

Les services publics rencontrent les migrants
Le syndicat italien des services publics face à l'immigration
Bari, le 16 mars 2010

Le syndicat des services publics est bien évidemment concerné par la question complexe de savoir comment faire face au thème des migrations. L'impact de changements profonds dans la composition de la société, les nouveaux besoins émanant des groupes, des personnes et des familles de migrants, le défi de l'intégration et du multiculturalisme remettent profondément en question le modèle d'état social produit jusqu'à présent, en Italie, comme dans tous les autres États européens, et notamment ceux qui bordent la Méditerranée.

Le système social, national et local, est sollicité par de nouvelles priorités et par la demande d'une articulation des services différente. Les employés et les professionnels des administrations publiques ou des organismes du secteur tertiaire qui travaillent dans les services d'accueil et d'intégration sont les premiers à devoir répondre à ces exigences et à faire l'expérience des difficultés du changement. La capacité de réaliser une société égalitaire, homogène, inclusive, dans laquelle le respect des droits humains et civils se conjugue avec la légalité et la sécurité, l'intégration et l'accueil avec la capacité de donner des réponses adaptées aux besoins, passe avant tout par les employés des services publics.

Certains chiffres reflètent l'ampleur du défi, dans un pays comme l'Italie, qui est passé en moins de deux décennies de 350 mille à 4,3 millions de migrants résidants (c'est-à-dire présents sur le territoire en toute légalité) et avec un rythme de croissance qui nous fait accueillir plus de 300 mille nouvelles personnes chaque année (une prévision avance le chiffre de 12 millions de résidants étrangers en 2060, soit 20 % de la population). Un dixième quasiment du PIB italien est produit par des migrants et, parmi eux, 2 millions sont des travailleurs qui payent des cotisations sociales. Le syndicat compte environ un million de membres et le nombre d'entrepreneurs parlant une langue étrangère s'élève à 250 mille. Les élèves dans les écoles qui viennent de l'étranger ou qui ont des origines étrangères sont plus de 650 mille. La question de l'accueil initial (et des services pour l'entrée, le séjour et la résidence sur le territoire) n'est pas plus importante que celle liée au logement et à l'insertion dans les communautés locales que nous souhaitons ouvertes culturellement, socialement unies, sûres et solidaires.

La demande de services généraux ou ciblés adressée à l'administration publique est donc forte et structurelle. Tout commence par les organismes locaux, dans lesquels l'impact immédiat est plus évident, où les premières demandes concernent le logement, les services pour les familles, l'instruction, l'éducation interculturelle et l'emploi. Mais les régions ont également leur rôle à jouer – la sensibilité de la région des Pouilles qui accueille cette conférence est tout à fait justifiée ; elles doivent repenser et adapter les fonctions vitales sur la base des changements démographiques et, par-dessus tout, le système de protection de la santé.

Plus généralement, pour l'ensemble du secteur public, il s'agit de promouvoir des parcours d'accompagnement et de facilitation de l'insertion de familles, de travailleurs et travailleuses, de jeunes, d'enfants, de les soutenir activement, par l'accès aux services et l'intégration dans le tissu des communautés locales, avec une attention particulière pour les situations particulièrement difficiles.

Il est certain que le développement d'instruments efficaces accompagnant un cadre plus large des politiques sociales, dans une optique structurelle et à long terme (et pas seulement « d'urgence »), en plus de représenter un facteur stimulant des politiques d'intégration des personnes qui arrivent par rapport aux réalités préexistantes, représente une ressource importante pour le développement durable des territoires, à la fois du point de vue économique et sociodémographique.

Dans de nombreux cas, en effet, ce sont justement les travailleurs migrants qui constituent la base professionnelle des services sociaux qui s'adressent à l'ensemble de la collectivité. Actuellement, cela concerne surtout l'aide à domicile pour les personnes âgées, les personnes handicapées ou les familles (presque 70 % des personnes exerçant des emplois d'aide familiale et d'aide à domicile ne sont pas nées en Italie), mais également les services à la personne organisés de manière collective (un infirmier sur 10, et davantage encore parmi les jeunes embauchés, et une bonne partie des coopérants dans le secteur sanitaire et social sont des employés provenant de pays étrangers et ont été formés à l'étranger).

La question est donc de comprendre comment on évolue et comment on doit évoluer. Il y a dans ce domaine un manque profond d'information et de coordination. Souvent, les travailleurs publics en première ligne et au contact immédiat des effets des flux migratoires ne reçoivent pas le soutien dont ils auraient besoin. Il est nécessaire de nettement améliorer l'aide apportée à ces travailleurs, le besoin en formation spécifique est de plus en plus grand, à la fois en ce qui concerne la réglementation, mais également en ce qui concerne la connaissance des langues étrangères et la capacité de gérer les rapports interculturels. Une formation continue et ciblée est nécessaire. De même, pour un service attentif et innovant, il faut penser à de nouveaux profils, de nouvelles compétences qui augmentent la capacité de compréhension et de réponse aux défis d'une Europe et d'une Méditerranée de plus en plus mondialisées.

La question que nous devons nous poser est enfin de savoir comment nous nous y préparons – en tant que sujet de responsabilité dans les services publics et de représentation des travailleurs – par rapport à l'engagement important auquel nous amène la question de la migration. Que se passe-t-il dans les pays des rivages méditerranéens, quelles sont les meilleures pratiques mises en œuvre ? Il est intéressant d'en discuter ensemble, avec les représentants du monde politique, des institutions internationales, des ONG, et comparer nos avis sur la base de connaissances spécifiques. C'est pour cette raison que la conférence euro-méditerranéenne d'aujourd'hui est importante, tout comme le sera celle de Malaga. Ce projet que les syndicats du groupe Méditerranée, soutenus par la FSESP et l'ISP, ont décidé de mener, consistante à étudier et commencer à concevoir ensemble un avenir de coexistence et d'intégration qui ne pourra se passer de services publics innovants et de qualité, revêt également une importance particulière.

Intervention de Daniela Volpato, Secrétaire Nationale de FP-CISL, 16 Mars 2010